



Prise de parole en public

PPP – V2022

MODALITÉS

-  7 heures -1 jour
-  12 personnes max.
-  Nous consulter

- Présentiel
- Distanciel
- Mixte

PUBLICS

Toute personne amenée à prendre la parole en public

PRE-REQUIS

Aucun

DELAI D'ACCES

Toute l'année (dans les 3 mois après l'inscription)

INTERVENANT

Consultant – formateur psychologue du travail

SANCTION / VALIDATION

Attestation de suivi de formation remise à chaque participant
Evaluation des connaissances à travers l'analyse de mise en situation

CONTACT

MSA Services MPS
Service formation
78 Voie du TOEC
31 064 Toulouse Cedex 9
05 61 10 40 09
formation@msaservices-mps.fr
Personne en situation de handicap, nous contacter.

La prise de parole en public est un exercice auquel chaque personne est confrontée au cours de sa vie professionnelle. Certains le vivent avec plaisir, d'autres affrontent une véritable épreuve : confrontation à l'auditoire, stress, voix blanche,... en effet, la voix est un lien entre l'individu et le groupe, entre le monde intérieur et le monde extérieur, entre le corps, les émotions et la pensée.

OBJECTIFS

- Savoir mobiliser et utiliser ses capacités afin de réussir sa prise de parole.
- Faciliter l'exercice de la prise de parole en public.

PROGRAMME

Savoir se préparer à prendre la parole en public

Préparation corporelle, émotionnelle et vocale.

Mieux connaître le fonctionnement de la voix, sur ses 3 dimensions :

- Corps ;
- Émotions ;
- Pensée.

Améliorer ses capacités d'expression en expérimentant des outils de technique vocale.

Mieux comprendre l'impact de la voix sur le public.

Renforcer la confiance dans sa capacité à prendre la parole en public.

Choisir le bon niveau de langage, lien entre voix et parole.

Mobiliser l'énergie nécessaire pour convaincre, argumenter, innover et être en relation avec son public et renforcer l'impact de ses interventions.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Nombreux exercices pratiques adaptés au groupe réalisés soit en sous-groupe ou en grand groupe.